

# SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS

---

Soissons

## Le roman de deux colonnes

---

Il n'est pas à Soissons d'édicule plus étrange que ce portail insolite et béant qui se trouve place d'Alsace-Lorraine. Les anciens du faubourg les plus avertis, que l'on questionne à son sujet ne savent que répondre, sinon qu'il commémore un groupe scolaire disparu en 1918. Notre précédent architecte voyer n'en a pas connu davantage, mais il a tenu à le laisser en place, et il a bien fait.

Ce n'est qu'un portique banal de pierre de taille, mais il est soutenu par deux colonnes de granit ; ce sont elles qui donnent du charme au monument, elles font plus pour l'évoca-teur du passé, elles confirment la sentence d'Arsène Houssaye : « La France ne bâtit qu'en se tournant vers le passé, elle refait toujours sa maison avec des ruines ».

Les pègrinations de ces colonnes sont l'abrégé de l'histoire de Soissons. Leurs emplois successifs, toujours dans des constructions d'intérêt collectif, ont avec hermétisme pérennisé bien des souvenirs.

\*

\*\*

Il nous faut tout d'abord rechercher le cheminement des colonnes pour en retrouver l'origine. Au lendemain de leur pose, place d'Alsace-Lorraine, elles avaient attiré l'attention de deux érudits qui tous deux furent Présidents de la société archéologique.

En février 1875, c'était M. Choron qui ouvrait l'enquête, à la séance suivante M. de La Prairie se chargeait d'étudier le problème à nouveau. La conclusion fut donnée par le premier, en annexe de son histoire des hôtels de ville, elle rectifiait l'erreur propagée par Leroux : il n'était pas exact que les colonnes avaient appartenu à l'hôtel de ville, ce qui était vrai c'est qu'on les avait retrouvées sous ses décombres après l'incendie de 1814. On savait encore qu'elles avaient été apportées là, lors de la Révolution et on opinait qu'elles venaient de la partie détruite de l'église Saint-Pierre où d'autres du genre se voyaient toujours ; enfin on reconnaissait qu'elles étaient de facture

romaine. Pour nous, le jugement en serait resté là si le hasard ne nous avait fait rencontrer la pièce authentiquant les granits. C'est un mémoire de septembre 1791, rédigé par Durocher et conservé aux Archives de l'Aisne. Par ce mémoire, l'architecte officiel du Soissons révolutionnaire, envisageait la transformation de l'église Notre-Dame des Vignes désaffectée, en halle pour servir au Grand'marché. Le fonctionnaire se proposait d'utiliser pour la décoration de cette halle les « deux colonnes de granit » qu'il avait fait enlever de Saint Médard et transporter à pied d'œuvre.

La preuve est faite que nos colonnes étaient à St Médard sous l'Ancien régime, pourtant leur nature et leur forme en font des monuments plus anciens que l'abbaye. Elles sont de granit monolithe et galbées (leur base a 43 centimètres de diamètre, leur hauteur est de 3 m. 25), nous leur maintenons une origine romaine et allons les suivre désormais selon le dévidement des âges, et étoffer leur chronique avec celle des monuments dans lesquels elles seront incorporées.

#### *Remploi de colonnes antiques.*

Mérovingiens et Carolingiens furent de médiocres constructeurs. Quand ils en eurent l'occasion ils firent appel à des éléments façonnés par leurs prédécesseurs. Ainsi, à la basilique St Martin de Tours 120 colonnes trouvaient place selon Grégoire de Tours. De pareilles colonnes se voient encore au baptistère de St Jean de Poitiers. A l'église St Pierre de Montmartre, où elles sont de marbre et de granit. A Soissons même, il s'en trouve selon Lefèvre-Pontalis dans ce qui reste de St Pierre-auparvis aux ébrasements du portail. Là encore il en fut qui soutenaient les arcades de la nef, celles qui précisément éveillèrent l'attention de M. Choron. Une seule résiste désormais, celle de gauche en entrant ; haute de 3 m. elle est légèrement galbée, mais elle est de pierre dure ; matériau et dimensions l'écartent des deux de St Médard.

Outre ces dernières, Saint Médard, semble-t-il, ne manquait pas d'éléments anciens de cette nature : à en croire un « mémoire » de Durocher le cloître qui (selon lui) datait de Louis le Débonnaire, était porté par des colonnes très délicates qui étaient de façon antérieure. Il en fut d'autres en plus, on en retrouve les sections aujourd'hui fichées comme des bornes sur les pelouses. A ajouter en plus une dernière, cassée en deux parties, exhumée par les fouilles de 1955.

\*  
\*\*

C'est à Saint-Remy de Reims qu'il faut aller pour rencontrer des sœurs de nos colonnes, et pour les y voir adaptées à une construction romane. Là, il en est un certain nombre, les unes entières, les autres raccordées ; leur facture romaine est unanimement reconnue, elles sont en majorité de granit. Deux de ces dernières, intactes, se font vis-à-vis aux 8<sup>es</sup> piliers de la nef, leur identité est parfaite avec celles de Soissons.

Il faut admettre que les clercs de St Médard, tout comme ceux de St Remy, sont allés chercher ces vestiges dans les carrières qu'étaient les amoncellements de décombres, laissés à l'abandon depuis les dévastations de la Gaule à la fin du 3<sup>e</sup> siècle.

Les colonnes de St Remy, cela est écrit, ont pu servir dans les premières basiliques, puis, par celle d'Hincmar, passer à la construction du 12<sup>e</sup> siècle qui est venue jusqu'à nous.

Il en put être de même à Saint Médard ; sans doute ont-elles appartenu aux édifices successifs de 827 et 1131 que les misères des temps ont renversés. Peut-être se trouvaient-elles aux premières travées de la nef qu'on rasa après les déprédations huguenotes. Toujours est-il qu'on les signale au 18<sup>e</sup> siècle, chargées d'un rôle fort honorable, dans la chapelle de Saint-Ouen, érigée exactement au-dessus de la chapelle souterraine majeure de la crypte royale.

#### *A la Chapelle Saint-Ouen.*

La basilique romane de Saint Médard ne recouvrait pas la crypte. Son chevet plat ne faisait que buter contre la terrasse qui enveloppait cette crypte.

L'édicule de Saint Ouen était juché comme nous l'avons dit, on y accédait par une porte s'ouvrant du sanctuaire de la basilique, exactement derrière le maître-autel, et il était aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles presque le saint des saints du monastère.

Cette chapelle, qui avait été bâtie pour renouveler le vocable d'un prieuré anéanti par les guerres (celui de la Croix St Ouen) est nettement dessinée sur la vue du Monasticon Gallicanum. Le procès-verbal de visite du 14 septembre 1791 nous donne ses dimensions : 4 toises 4 pieds de longueur, 1 toise 3 pieds de largeur et 2 toises 3 pieds de hauteur.

La présence des colonnes nous est révélée en ce lieu en 1772 par Dom Muley. Muley était un bénédictin qui avait fait profession à St Médard en 1754. Maintenant attaché à St Crépin-le-Grand, il se trouvait, ce qui est important, collaborateur de Dom Grenier à qui il adressait presque journellement des copies de diplômes prises aux chartriers de la région, lesquelles copies allaient augmenter la fameuse « Collection de Picardie ».

Le 4 juin 1772, Muley ne savait plus vers quel dépôt diriger ses investigations, il demandait à Grenier des directives par une épître fort banale dans laquelle il insérait ce renseignement assez inattendu et hors de sujet : « J'ai mesuré la longueur et « la circonférence des deux colonnes qui supportent les châs-  
« ses de Saint Médard. La colonne à main droite en entrant  
« dans la chapelle de St Ouen a 10 pieds 4 pouces de hau-  
« teur et 4 pieds 4 pouces de circonférence. Les bases et les  
« chapiteaux ne sont points inhérents au fût et je ne les ai  
« pas compris non plus dans la mesure que je vous en donne ».

Dom Muley avait jugé les colonnes curieuses, tout comme

Durocher plus tard les estimera jolies. Il avait racheté son oisiveté accidentelle par un mesurage scrupuleux. J'insiste sur le qualificatif scrupuleux, car la conversion de ses pieds et pouces m'a donné presque exactement les dimensions que j'avais prises avant de connaître le texte.

Le trésor des reliques avait fort bien servi le renom et la fortune de l'abbaye depuis ses origines, et surtout depuis l'abbé Hilduin ; on se souvient qu'au pardon de 1530, 300.000 fidèles étaient encore venus les vénérer.

C'était une coutume à St Médard de disposer les riches reliques fort haut, sans doute pour les mettre en sécurité. On ne les descendait qu'à l'occasion de cérémonies exceptionnelles. Jacques Petit et Berlette les avaient connus « au-dessus du chœur, en un lieu fort « éminent et élevé ». Puis les calvinistes étaient passés en 1567 ; c'est ensuite que les reliques durent être reportées dans la chapelle de St Ouen. Par le moyen de nos colonnes, elles dominèrent comme auparavant, hors d'atteinte des mains profanes. Elles étaient fort amoindries mais non pas déconsidérées pour cela, leur supports eurent donc un rôle privilégié, ils le garderont jusqu'à la Révolution.

#### *Sous la Révolution.*

C'est en janvier 1791 que les reliques vécurent l'avant-dernier épisode de leur histoire si tourmentée, elles quittèrent à jamais l'abbaye dont elles avaient fait toute la fierté.

L'événement nous est appris par un état de dépenses que gardent les Archives de l'Aisne, feuillet très laconique qui rapporte la quittance du sieur Hénin qui avait employé deux jours et demi et une voiture à cheval pour le transport des ornements de St Médard et de trois autres couvents, et encore les 9 livres 12 sols versés aux journaliers qui ont porté les châsses de St Médard et de Notre-Dame et à celui qui a amené les vases sacrés des Jacobins de Vailly.

Les châsses furent centralisées à la cathédrale, elles y restèrent jusqu'au 8 octobre 1792, date de la saisie des métaux précieux et de leur dépouillement. Le greffier qui suivit cette opération n'avait pas pour tâche de dresser un inventaire minutieux propre à servir aux historiens futurs, il fut précis sur les pesées de toutes mais ne signale pas leur nom sauf : « le « chef de Saint Médard en argent, monté sur un piédestal en « bois, surmonté d'une mitre en argent, pesant 38 marcs 6 « onces. Une petite châsse de Saint Tiburce et Saint Sébastien « en argent, pesant ensemble 14 marcs 4 onces ».

Dans la chapelle Saint Ouen, les colonnes devenues sans raison demeurèrent jusqu'aux approches de la vente du monastère.

L'architecte Durocher et deux compagnons s'employèrent six jours à la visite et à l'estimation de Saint Médard. L'affiche qui annonçait la vente du domaine fut placardée le 18 octobre

1791, le lendemain le citoyen Durocher, conseiller technique et artistique de la Ville retournait à l'abbaye, cette fois pour réserver de l'adjudication, ce qui pouvait intéresser « l'Histoire et les Lettres ».

Peu de souvenirs lui parurent dignes d'être conservés, il désigna les deux tombes royales qu'on porterait à la cathédrale, le panneau de marbre du sarcophage romain légendaire qu'on dirigerait sur l'hôtel municipal ; c'est là encore qu'il fit amener nos deux colonnes, Durocher agissait cette fois en architecte, il escomptait leur emploi. Quant à expliquer comment il resta jusqu'à sa mort propriétaire du tableau représentant la vue cavalière de l'abbaye au temps de sa splendeur, c'est un problème, l'essentiel c'est que le tableau soit venu dans les collections du Musée.

\*

\*\*

Louis Dumanceau-Durocher avait été le dernier constructeur de bâtiments monastiques. A la faveur de la grande tourmente, il devint leur démolisseur, mais il y a lieu d'ajouter, ce qui va l'excuser un peu, c'est qu'il fut l'urbaniste de la ville nouvelle.

A ce moment, 19 octobre 1791, le District qui avait fixé au 2 novembre la vente de l'église N.-D. des Vignes, envoya ses commissaires inspecter les lieux en compagnie de Valogne ingénieur et de Durocher. Ces deux derniers conseillèrent de profiter de l'aliénation, pour harmoniser l'aspect de la Grand'place : on démolirait le portail de l'église pour que la place puisse joindre en droite ligne la rue des Cordeliers. Au nord, on supprimerait bas-côté et cimetière ; l'alignement des nouvelles maisons devrait respecter le prolongement du municipe et du Tribunal. Au sud, on redresserait la tortueuse rue de Longpont (aujourd'hui des Francs boisiers).

Ce projet à peine élaboré fut abandonné, car sept jours plus tard, toujours Durocher composait un mémoire visant l'église désaffectée qui ne serait plus vendue. Il proposait de l'amputer comme il vient d'être dit, mais il conservait son gros œuvre dont il voulait faire une halle, annexe du marché, les voitures y auraient accès par la rue de Longpont. Il envisageait un édifice de style où trouveraient place « les deux belles colonnes de granit » de Saint Médard.

Mais, des tâches plus urgentes que des érections monumentales s'imposaient aux édiles de la Révolution ; le projet de halle alla se perdre dans des dossiers et Durocher verra l'église s'accommoder en salle de spectacle, sous l'Empire (1805) par les soins d'autres architectes.

A défaut d'agrémenter la halle, l'une des colonnes trouva son emploi à deux pas de là, sur la Grand'Place, près de l'arbre de la Liberté. Elle devenait le point de rassemblement des réunions patriotiques et des manifestations populaires ; là elle ne supportait plus des reliques, mais elle élevait haut la per-

sonnification de la première des Mariannes. La statue y était toujours en 1797 mais les ovations qu'on lui portait n'étaient plus unanimes, témoin le 13<sup>e</sup> couplet qu'un adversaire du culte de la théophilanthropie, rima sur l'air de la complainte de Geneviève de Brabant :

Sur la grand'place, au haut d'une colonne,  
Paroît l'idole de la Liberté  
La pique en main, un bonnet pour couronne  
Elle préside à toute la cité.  
Cette relique  
Patriotique  
Est dans ce lieu  
Mise en place de Dieu.

Le régime passé, la colonne revint sommeiller avec sa compagne. Les magasins municipaux qui les hébergeaient allaient, en même temps que l'Hôtel de Ville et le Tribunal être incendiés dans une nuit sinistre entre toutes. La ville était occupée par les Russes, le corps français du duc de Trévise l'attaqua toute la journée du 5 mars 1814 avec acharnement mais sans succès. La nuit qui suivit, l'embrasement se produisit dans les deux édifices qui recouvrirent de leurs débris ardents les blessés qu'on y avait groupés et le trésor des archives de l'arrondissement. Si l'on en croit Leroux, nos deux colonnes seules « avaient résisté à la violence du feu ».

#### *Fontaine Publique.*

La Grand'place possédait une fontaine depuis 1642 ; des fontaines de Soissons elle avait été la troisième en date. Sa partie monumentale vint à paraître surannée au Conseil Municipal ; celui-ci jugea en mai 1823 que sa silhouette informe ne répondait pas à la beauté de la place et qu'en conséquence, il serait nécessaire de la remplacer. Le projet revint à l'ordre du jour en mai 1827 et de suite, les conseillers souhaitèrent y voir une de nos colonnes. L'architecte Gencourt fut consulté, il conseilla d'ériger le monument sur le prolongement de la rue Frizebois, à la rencontre des deux places et bien en vue des diverses rues qui aboutissaient à cet endroit.

L'emplacement ne ralliait pas tous les suffrages, aussi les tergiversations furent longues. C'est en vain que les pierres déjà sculptées attendaient et que M. Gencourt avait dressé un simulacre en bois de la fontaine ; les édiles ne se lassaient pas de manier leurs boules blanches et noires (car les oui et non s'exprimaient alors par des boules de couleurs). Les 13 blanches et les 12 noires qui sortirent du vote le 27 juin 1828 réclamaient un nouveau projet d'édicule ; il semble bien que le vœu de la majorité ne fut pas respecté pour cette fois car le monument fut mis en place sans plus d'autre délibération.

Le procès-verbal du 8 juillet 1829 ratifiait les dépenses : Devis de maçonnerie et plomberie (Servoisés aîné et Martin)

5.250 fr. 12. Un supplément de 250 fr. 95 venait s'ajouter, la mise en place de la colonne était la cause de cet imprévu. Le Conseil comprit fort bien que le bloc monolithe qui pesait 2.000 kilogs disait-on, avait nécessité l'échafaudage de hauteur inusitée du sieur Lecomte et qu'en plus, on avait été obligé de le laisser un temps après pour donner au peintre la facilité de dorer la boule terminale.

Un crayon de Bethbeder (1855) fait revivre cette fontaine. Nous y voyons qu'en effet, la colonne juchée sur un socle supportait un chapiteau surmonté d'un globe.



Lorsqu'elle avait levé l'emblème révolutionnaire, la colonne avait eu près d'elle un arbre de la Liberté, le même qu'on retrouva gisant et meurtri le matin du 25 février 1816 avec l'inscription suivante clouée sur son fût :

O vous qui regrettez l'homme de Sainte-Hélène  
Voici l'occasion de finir votre peine,  
Pour le rejoindre il faut traverser l'eau,  
Prenez ce digne bois pour faire le vaisseau.

Le jour viendra où la colonne, cette fois au service de l'onde aura pareil arbre en son voisinage. Il fut planté et béni par Monseigneur le 6 avril 1848. Au cours de cette cérémonie on entendit les discours enflammés de Mgr de Garcignies, de Sorel commissaire du Gouvernement, de Godron du club républicain et du maire Quinette. La colonne réapprit la Marseillaise, le chant des Girondins et celui du Départ, exécutés par les musiques de la Garde Nationale et du 45°. « Liberté sainte, arbre « sacré, si jamais une main téméraire essayait de te déraciner, « puisse le ciel vengeur faire éclater la foudre et renverser à « tes pieds les suppôts de la tyrannie ». L'anathème avait été proféré par l'organe du club républicain ; on ne sait s'il fut efficace.

Quant à la fontaine monumentale, elle ne plut que 45 années, et alors, pour un motif que l'on ignore, elle fut démolie, c'était en 1873. Le grand bas-relief du socle qui représentait deux dauphins enroulés autour d'un somptueux trident fut versé aux collections du Musée ; on le voit encore, rélégué dans un bas-côté de Saint-Léger. Avec cet événement la séparation des deux colonnes cessa, elle avait duré 80 ans. Leur remplacement fut décidé, il était si facile d'utiliser ces blocs impersonnels ! la ville les adressa au chantier qu'elle ouvrait faubourg Saint-Vaast.

#### *École Saint-Vaast.*

Bien négligé était le faubourg qui depuis 1842 était sans école primaire, seule une salle d'asile (on dirait aujourd'hui classe maternelle) s'y trouvait. L'école du Centre ne suffisait plus pour recevoir son petit monde, si bien que le Conseil

municipal, décidé d'apporter remède à cette situation avait acheté en 1872 plusieurs maisons rue de la Plaine près de l'usine à gaz et leur avait ajouté deux acquisitions en 1874, le complément vint par le don généreux des deux tiers du jardin presbytéral. Tout le massif fut rasé, les plans et devis (coût : 55.733 fr 06) furent présentés en novembre 1874, cette dépense il est vrai fut atténuée grâce à l'indemnité que donna le Gouvernement en considération que notre agglomération avait été de celles qui avaient le plus souffert des dernières hostilités.

Les colonnes trouvèrent place au portail de la cour des garçons, face au bastion. L'entrée scolaire fut de 1877, la municipalité avait décidé de faire une école laïque afin « d'établir une légitime et honorable concurrence et produire une émulation profitable » néanmoins, les manifestations religieuses furent prépondérantes dans la cérémonie d'inauguration. Tout Saint-Vaast était pavoisé le 30 septembre, ce fut une fort jolie fête, Mgr Thibaudier bénit le nouveau port et l'école. Le portail donna en plus accès à M. Salleron, maire, au général Grémion, au Sous-Préfet, au Colonel du 67<sup>e</sup>, à ses officiers etc... Il fut ensuite ouvert aux écoliers et il les accueillera jusqu'en 1914.

1914 sonna le glas du groupe scolaire le plus moderne. Le recul de la Marne opéré, les Allemands commencèrent le 14 septembre les bombardements de Soissons. En janvier 1915, ils redescendirent les pentes de Crouy pour tracer leurs premières lignes à Saint Paul. Le faubourg St Vaast, tête de pont de la ville, paya d'un lourd tribut le rôle de bouclier qu'il devait tenir, d'abord jusqu'à mars 1917 puis, du 2 au 31 août 1918. Dans un quartier martyrisé le portail resta debout, l'expression de l'historien Leroux pouvait être reprise : « Seules les colonnes avaient « résisté à la violence du feu ! » pour elles, 1914 avait renouvelé 1814. ...On les a laissées en place.

\*

\*\*

Dans un quartier neuf elles se dressent en énigme au passant qui, lorsqu'il arrive de Saint Médard, ne voit en elles que le cadre d'un tableau dont l'église St Vaast est le sujet. Ce sont bien de grandes méconnues, elles ne seront mémorial que le jour où une inscription, du genre de celle de la « Belle porte » de Vailly, rappellera que les dites colonnes servirent à la gloire des dieux païens peut-être, des saintes reliques, et du bonnet phrygien ; qu'elles furent renversées vers 270 par les Barbares, relevées durant dix siècles par les bénédictins de la royale abbaye ; arrachées par les révolutionnaires ; déplacées du monument de la Liberté à celui de Neptune par les contre-jacobins ; calcinées par les flammes russes et victorieuses de l'ouragan de fer allemand dont elles portent les stigmates.

Bernard ANCIEN.